

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1<sup>RE</sup> ADDITION  
AU BREVET D'INVENTION  
N° 367.952

V. — Machines.

6. — MANŒUVRE DES FARDEAUX.

N° 7.952

**Élévateur de paille.**

M. ÉLOI RODOLAUSSE résidant en France (Tarn-et-Garonne).

(Brevet principal pris le 10 juillet 1906.)

**Demandée le 10 juillet 1907.**

Délivrée le 24 septembre 1907. — Publiée le 23 novembre 1907.

Dans le brevet principal, il a été décrit et représenté un système d'élevateur de paille pouvant s'adapter à toutes les batteuses, et combiné de manière à pouvoir être orienté dans différentes directions sans arrêter la marche des dites batteuses.

Cet appareil comporte un avant-train mobile sur lequel est articulé le cadre servant de support au transporteur qui est constitué par deux tabliers parallèles, entraînés chacun par deux poulies calées sur un arbre horizontal qui reçoit un mouvement de rotation à l'aide de pignons d'angle convenablement disposés.

Le cadre du transporteur est soutenu à sa partie supérieure par un câble métallique dont les extrémités sont enroulées sur deux tambours et qui passe sur une poulie de renvoi placée à la partie supérieure de la batteuse et dans l'axe longitudinal de celle-ci.

La présente addition est relative à des perfectionnements apportés à l'appareil que l'on vient de rappeler et qui consistent essentiellement :

1° En une disposition nouvelle des organes servant à l'entraînement du transporteur, permettant de remplacer les deux tabliers parallèles par un seul tablier sans fin occu-

pant toute la largeur du cadre de l'élevateur;

2° En un nouveau mode d'attache du câble métallique servant à soutenir le cadre du transporteur ainsi que l'application à ce câble d'un palonnier qui maintient son écartement constant et facilite son passage sur les poulies de renvoi.

A titre d'exemple, ces perfectionnements sont représentés au dessin annexé dans lequel :

La fig. 1 est une vue en plan de l'avant-train mobile servant de support au cadre de l'élevateur;

La fig. 2 est une coupe verticale faite suivant la ligne A-A de la fig. 1 montrant les organes servant à l'entraînement du transporteur;

La fig. 3 est une vue de côté du même avant-train;

La fig. 4 montre le mode d'attache du câble métallique servant à la suspension de l'élevateur.

Comme on le voit dans le dessin (fig. 1 à 3), l'avant-train mobile en bois *e*, prévu dans le brevet, est remplacé par un avant-train métallique I constitué par un fer à U convenablement coudé.

Cet avant-train qui est renforcé par deux entretoises 2, se fixe sur la batteuse de la même manière que le précédent.

Sur les entretoises 2 et dans le prolongement de l'axe de la batteuse est fixée, à l'aide d'un chapeau 3, une pièce métallique 4, en forme d'entonnoir, dans laquelle est placé un cône métallique 5, muni d'un rebord rectangulaire 6 relié de toute façon convenable au support *d* sur lequel sont articulés les longerons *a* (fig. 2).

Le cône métallique 5 est traversé par un arbre vertical 7 dont l'extrémité inférieure est placée dans une sorte de crapaudine 8 maintenue en place à l'aide de tendeurs 9.

Sur l'arbre 7 sont fixés deux pignons dentés 10 et 11 dont l'un, le pignon 10, engrène avec un pignon 12 calé sur l'arbre *k*<sup>2</sup> portant la poulie de commande *k*<sup>3</sup> et dont l'autre engrène avec un second pignon 13 fixé à l'extrémité d'un arbre horizontal 14 dont l'extrémité peut tourner dans un coussinet fixé sur la partie verticale du support *d*.

A la partie supérieure dudit support est placé l'arbre horizontal *h* sur lequel sont calées les poulies d'entraînement *i* de l'élévateur.

L'arbre *h* est relié à l'arbre 14 au moyen d'une chaîne Galle 15 passant sur deux pignons 16 et 17, convenablement fixés sur lesdits arbres.

Cette disposition des organes d'entraînement permet d'employer un tablier transporteur ayant toute la largeur de l'élévateur.

En effet, il existe entre les poulies *i* et le support *d* un espace suffisant pour le passage du tablier sans fin et des crochets dont celui-ci est généralement muni pour entraîner la paille.

L'avant-train ainsi modifié permet d'utiliser et de transformer les élévateurs actuellement en usage dans lesquels le tablier sans fin a toute la largeur du cadre formé par les longerons *a*.

Ainsi qu'il a été dit dans le brevet, ces derniers sont soutenus à leur partie supérieure à l'aide d'un câble métallique *p* passant sur deux poulies placées aux extrémités desdits longerons, ainsi que sur une poulie de renvoi

placée dans l'axe de la batteuse, et montée sur un support *t*, de forme convenable, fixée sur cette dernière.

Dans la disposition représentée fig. 4, la poulie *s* est fixée à l'une des extrémités d'un câble auxiliaire *p*<sup>1</sup> dont l'autre extrémité est fixée sur ledit support.

De plus, le câble *p* au lieu de former un V est maintenu écarté par un palonnier 18, de telle façon que les deux parties de ce câble soient parallèles entre elles, ce qui facilite le passage de ce dernier sur les poulies de renvoi placées aux extrémités des longerons *a*.

Le câble auxiliaire *p*<sup>1</sup> ayant une longueur égale à la moitié de la largeur du cadre de la batteuse, la poulie *s* se trouve placée au delà de ce cadre, lorsque l'élévateur forme un angle droit avec ladite batteuse, de telle sorte que le câble *p* est toujours libre et ne touche jamais cette dernière.

Cette disposition évite le dénivèlement du cadre du transporteur qui se produirait si le câble *p* touchait le cadre de la batteuse.

Les dispositions ci-dessus ne sont données qu'à titre d'exemple; les formes, dimensions et dispositifs de détail pourront varier suivant les cas sans modifier le principe de l'invention.

#### RÉSUMÉ.

La présente addition est relative à des perfectionnements apportés à l'appareil faisant l'objet du brevet n° 367.952, et qui consistent essentiellement :

1° En une disposition nouvelle des organes servant à l'entraînement du transporteur permettant de remplacer les deux tabliers parallèles par un seul tablier sans fin occupant toute la largeur du cadre de l'élévateur;

2° En un nouveau mode d'attache du câble métallique servant à soutenir le cadre du transporteur, ainsi que l'application à ce câble d'un palonnier qui maintient son écartement constant et facilite son passage sur les poulies de renvoi.

RODOLAUSSE.

Par procuration :

CHASSEVENT.

Fig. 2.

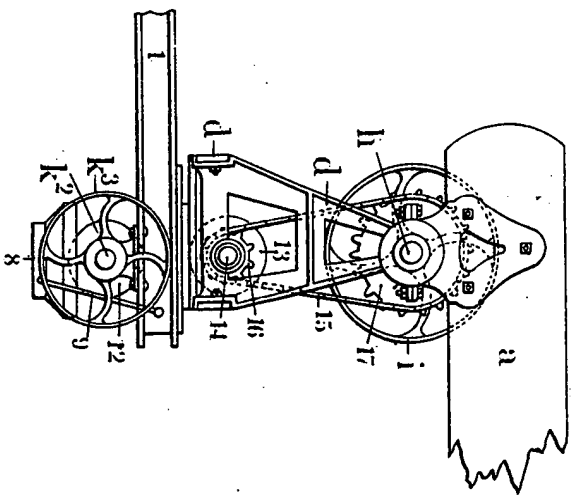
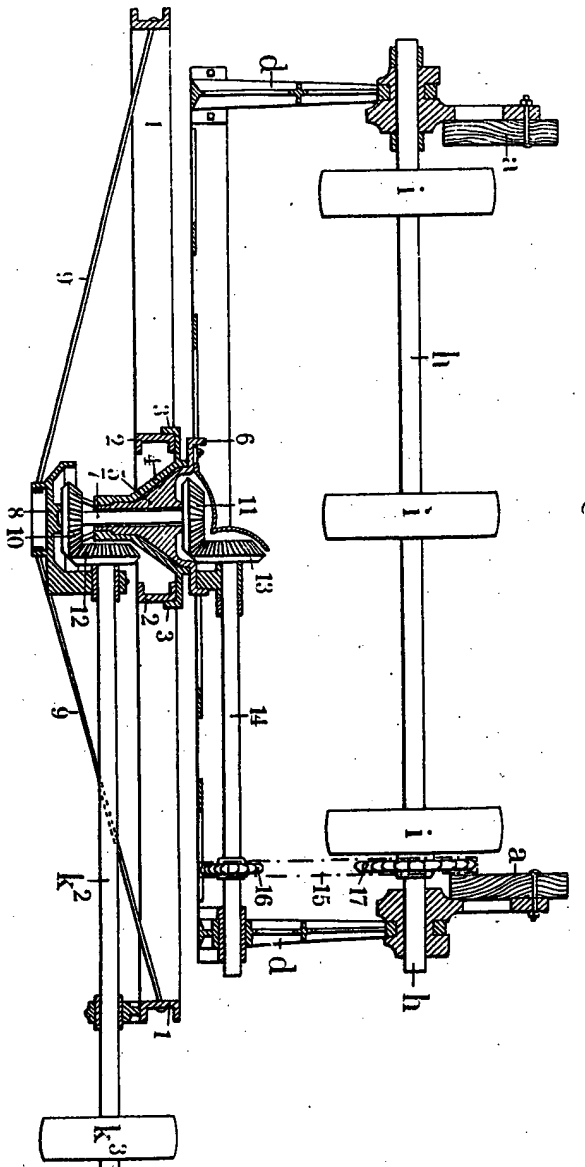


Fig. 3.

Fig. 1.

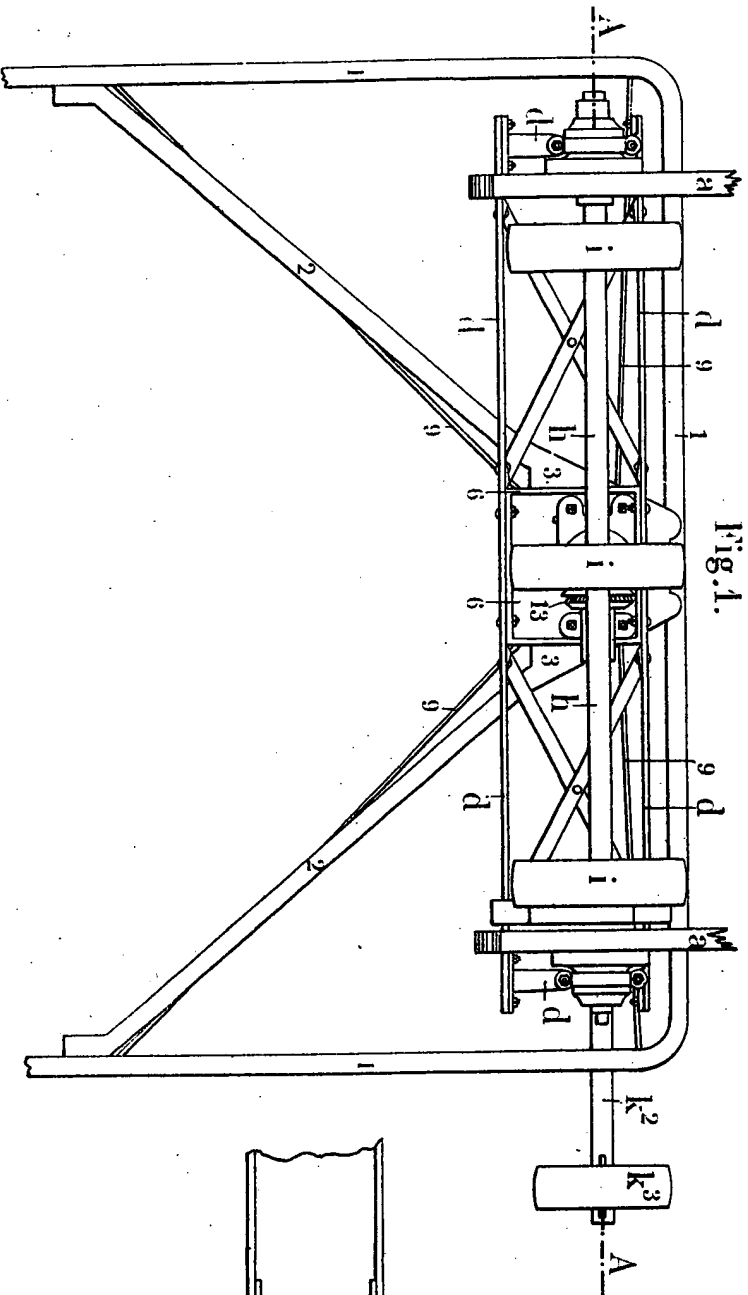


Fig. 4.

